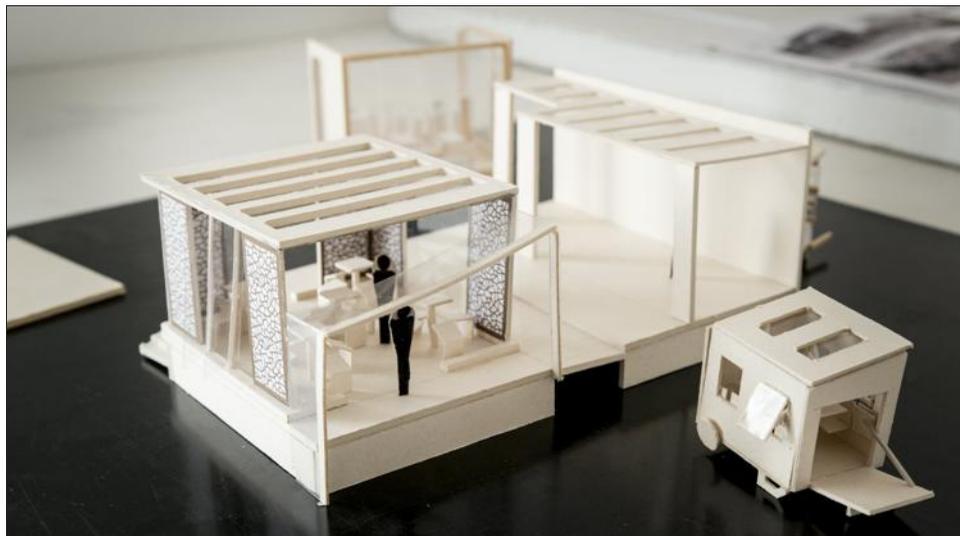


Les écoles d'art craignent un enseignement à deux vitesses

Le 14 décembre, le ministère de la Culture annonçait, dans le cadre de sa loi création, un projet de décret destiné à revaloriser les carrières des enseignants des onze écoles nationales d'art recensées en France, dont l'École nationale supérieure d'art (Ensa) de Dijon. Le ministère de la Culture en assure, en effet, la tutelle directe.

Le décret, entériné le 1^{er} février par un comité technique du ministère, propose, notamment, une augmentation des salaires et une refonte des grilles horaires, pour mettre ces établissements à jeu égal avec l'université.

La nouvelle a, bien sûr, été favorablement accueillie dans les écoles nationales. Mais elle a aussi provoqué un effet domino explosif. Sur les quarante-cinq écoles d'art en France, onze sont nationales et trente-quatre sont territoriales, c'est-à-dire subventionnées par les villes ou les agglomérations. C'est, par exem-



■ **L'École nationale supérieure d'art (Ensa) de Dijon fait partie des onze écoles placées sous la tutelle du ministère de la Culture.** Photo DR

ple, le cas à l'école média art Fructidor de Chalon-sur-Saône ou à l'Institut supérieur des beaux-arts de Besançon.

Un futur plan Marshall ?

Elles ne sont donc, pour le moment, pas concernées par le décret du ministère

de la Culture. Et espérer voir les collectivités locales assurer le rattrapage des salaires semble, d'ores et déjà, impossible financièrement. D'où l'idée d'« un plan Marshall pour toutes les écoles, nationales et territoriales » afin d'éviter un enseignement à deux vitesses. Ce plan est notamment souhaité par Emmanuel Ti-

bloux, directeur de l'école de Lyon mais aussi président de l'Association nationale des écoles supérieures d'art (Andea) qui regroupe toutes les écoles de France. À Dijon, la directrice de l'Ensa, Sophie Claudel, affiche également une position de solidarité entre les écoles nationales et territoriales. D'autant que l'Ensa Di-



“ Se désolidariser, ce n'est jamais une bonne idée. ”

Sophie Claudel, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Dijon

jon s'est rapprochée des écoles chalonnaise et bisonnaine, mais aussi des prépas de Beaune et Belfort pour former la Plateforme des écoles d'art publiques de Bourgogne-Franche-Comté.

Mais Sophie Claudel ne cache pas qu'au sein même de son école, les avis sont parfois nettement différents...

Frédéric Joly

frederic.joly@lebienpublic.fr